

**ANALYSE
FINANCITÉ**

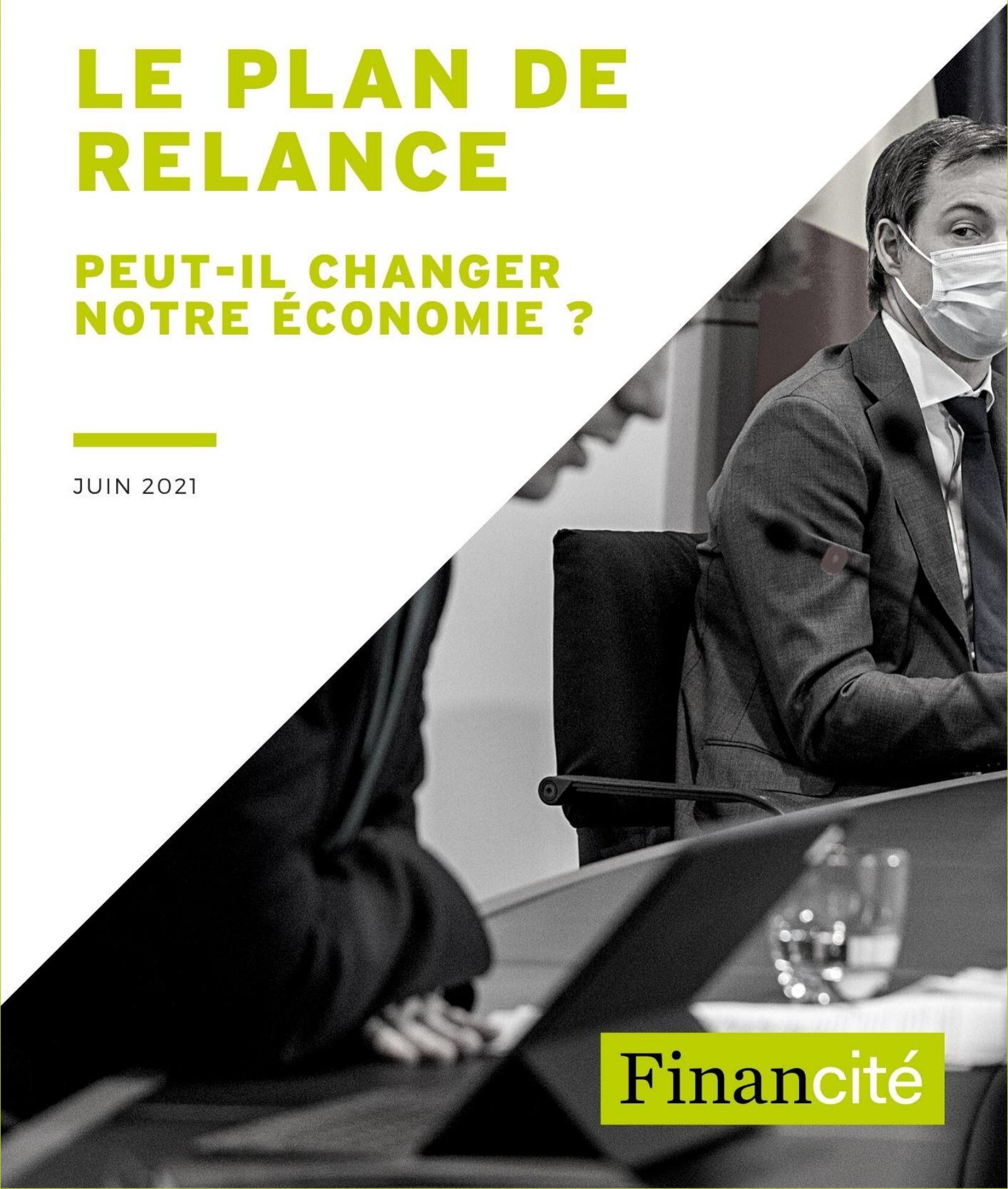
AUTEUR·RICE·S
ANNE BERGER
MORGANE KUBICKI



LE PLAN DE RELANCE

PEUT-IL CHANGER NOTRE ÉCONOMIE ?

JUIN 2021



Financité

Fin avril, la Belgique a soumis son Plan nationale pour la reprise et la résilience à la Commission européenne. Cette analyse fait le point sur les facilités européennes et détaille le plan sous l'angle de la santé, du climat et du social.

En quelques mots :

- Le Plan national pour la reprise et la résilience est la façon dont la Belgique a répondu à la demande européenne de soumettre une liste de mesures pouvant bénéficier des subventions européennes.
- L'objectif affiché est de créer de la croissance économique.
- Si l'environnement est bien représenté, le secteur de la santé et la réduction des inégalités font l'objet de très peu de mesures.

Mots clés liés à cette analyse : crise économique, inégalités

Introduction

Au milieu de toutes les mesures temporaires adoptées pour faire face à la crise sanitaire du Covid-19, la Belgique a soumis fin avril un Plan pour la reprise et la résilience. Présenté comme la pièce maîtresse de la reconstruction économique post-Covid-19, nous avons voulu analyser comment le pays a-t-il décidé d'affecter ses 5,9 milliards d'euros ?

Quels effets auront-ils sur la croissance, l'emploi, le climat ? Mais plus important peut-être, les mesures décidées par nos différents gouvernements ont-elles le pouvoir d'entamer la transformation de notre économie, créer un monde d'après ou la déconfiner de ses vieux dogmes tel que beaucoup l'ont prôné.

Pour ce faire, nous avons interrogé le CNCD-11.11.11 avec Arnaud Zacharie, le Réseau wallon de la lutte contre la pauvreté avec Christine Mahy, Inter-Environnement Wallonie avec Arnaud Collignon, le Bureau fédéral du Plan avec Chantal Kegels ainsi que l'économiste Etienne De Callataÿ.

Notre objectif était de tenter d'avoir une vision d'ensemble et de voir si le Plan national de reprise et résilience belge, remis à la CE le 30 avril, était à la hauteur des enjeux. Pour Financité, ces derniers consistent surtout à profiter du besoin de faire repartir l'économie après la pandémie pour la transformer afin qu'elle soit au service d'une conversion énergétique et environnementale et qu'elle profite à tou·te·s.

1 Aperçu des facilités européennes

1.1 Le programme Next Generation EU

Au niveau européen, le programme Next Generation EU a été imaginé pour sortir de la pandémie et conçu pour « transformer nos sociétés, créer des opportunités et des emplois pour l'Europe. »¹

Il s'élève 750 milliards d'euros et est financé principalement sous forme d'emprunt par l'Europe des 27. Conjointement, ils lèvent donc de l'argent sur les marchés financiers. Le remboursement complet est prévu d'ici 2058, ce qui signifie que cette dette devra être totalement remboursée par des ressources budgétaires, on ne le refinancera pas par de la nouvelle dette, comme c'est souvent le cas pour les dettes publiques. On peut d'ores et déjà noter que cette décision est du jamais vu au niveau européen, tant en termes de montant que de solidarité entre les pays.

Dans ce plan, différents programmes coexistent, tels que le Soutien à la reprise en faveur de la cohésion et les territoires de l'Europe ou le Fonds pour une transition juste, en autres. La pièce maîtresse du programme Next Generation EU est la Facilité de reprise et de résilience (FRR). Elle pèse pour 672,5 milliards d'euros sur les 750 milliards prévus.

La FRR peut être mobilisée sous forme de subventions et, si un pays le souhaite, sous forme de prêts additionnels. La répartition des subventions entre pays européens est faite selon la population, le Produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage du pays entre 2015 et 2019 et sur la baisse du PIB entre 2020 et 2021. À ce jour, la Belgique a choisi de mobiliser uniquement la subvention, à hauteur de 5,9 milliards d'euros. La Commission européenne évalue l'impact de Next Generation EU à la création de 2 millions d'emplois.

1.2 Le semestre européen

Next Generation EU s'ajoute au budget 2021-2027² existant de 1.074 milliards d'euros, décidé lors du semestre européen³ et qui devrait aussi avoir un impact sur

¹ https://ec.europa.eu/info/strategy/recovery-plan-europe_fr

² https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-and-fiscal-policy-coordination/eu-economic-governance-monitoring-prevention-correction/european-semester/european-semester-timeline/european-semester-2021-exceptional-cycle_fr

³ Lors du premier semestre de chaque année, la Commission européenne réalise une analyse détaillée des plans de réformes budgétaires, macro-économiques et structurelles des États membres de l'Union et leur adresse des recommandations pour les 12 à 18 mois suivants. Ces recommandations sont discutées et adoptées formellement par le Conseil de l'UE en juillet. La Commission suit également les progrès réalisés par les États membres pour parvenir aux objectifs d'emploi, d'éducation, d'innovation, d'énergie/climat et de réduction de la pauvreté fixés par la stratégie de croissance de long

l'économie européenne post-Covid-19.

Le « semestre européen » est un système de coordination des politiques économiques et budgétaires des États membres de l'Union européenne créé après la crise de 2008-2009 et qui vise à synchroniser les politiques nationales afin de renforcer la croissance et l'emploi, tout en maintenant des finances publiques « saines » et en évitant les déséquilibres macroéconomiques.

Dans ce cadre, l'Europe énonce des recommandations spécifiques par pays en matière de réformes et d'investissements afin de favoriser cette convergence des économies. On retrouve ce type de recommandations dans une communication de la Commission européenne aux États membres pour la mise en œuvre de la Facilité de reprise et de résilience, où sont rappelés des principes concernant l'environnement des affaires, la restauration des positions fiscales, et la nécessité d'avoir des dépenses publiques efficaces. La construction d'une nouvelle économie post-Covid-19 semble donc se placer toujours dans le même cadre de facilitation du marché et d'orthodoxie budgétaire. Ces recommandations se retrouvent d'ailleurs dans l'axe 5 du plan belge « économie du futur et productivité ».

1.3 Articulation avec les plans nationaux

Le programme européen vient s'ajouter à plusieurs plans de relance nationaux ou régionaux. En France par exemple, le plan Relance en France atteint 100 milliards d'euros et financé en partie par la facilité européenne, tout comme le plan allemand de 130 milliards d'euros.

1.4 Objectifs des plans

L'objectif affiché est de créer de la croissance économique. Dans un premier temps, il s'agit peut-être de se substituer à l'activité économique privée freinée par la mesure sanitaire, mais surtout de relancer la machine en proposant des emplois, en passant des commandes à des entreprises privées pour des projets publics, à relancer la dynamique pour inciter les entreprises privées à investir à leur tour, notamment dans les secteurs définis comme prioritaires par la FRR.

On peut se réjouir d'avoir un programme et une coordination européenne sur la relance, car une limite des politiques keynésiennes de relance⁴ sont justement la prise en compte des « fuites » sous forme d'importations. Or, en Europe, la majorité du commerce extérieur des pays est intra-européen. Estimer l'impact des mesures au

terme "Europe 2020". Lors du second semestre, les États membres établissent leur budget et leur programme de réformes pour l'année suivante, en tenant compte des recommandations qui leur ont été adressées.

⁴ Théorie selon laquelle une économie peut redémarrer si l'État prend des mesures de travaux publics

Le but affiché est de créer de la croissance économique

niveau européen et non pas uniquement national permet dans une vue plus globale de la relance.

En conclusion, si la mise en œuvre d'un plan de relance par les autorités européennes constitue une avancée significative, on ne peut pas vraiment affirmer qu'il s'agisse d'un véritable point de rupture dans la politique budgétaire européenne.⁵

2 Le plan belge

La facilité européenne imposait un certain nombre de contraintes aux pays membres. Principalement : financer des investissements « en dur » (pas de dépenses courantes, mais des investissements au sens comptable du terme) et allouer respectivement au moins 37 % à la transition écologique (pour atteindre la neutralité carbone en 2050 envisager dans le Green Deal) et 20 % à la transformation numérique.

La Commission européenne a également encouragé les États membres à inclure dans leurs plans une gamme d'investissement assez détaillée, qu'on retrouve d'ailleurs assez largement dans le plan belge :

- Power-up : accélérer le passage aux énergies renouvelables et le développement de l'hydrogène
- Renovate : la rénovation énergétique des bâtiments
- Recharge and refuel : encourager la mobilité verte (notamment véhicules électriques et à hydrogène)
- Connect : élargissement de l'internet grande vitesse et de la 5G
- Modernise : développement des services publics numériques
- Scale up : développement de la capacité de stockage numérique et production européenne de processeurs moins énergivore
- Reskill and upskill : améliorer la formation, en particulier dans le domaine numérique

Une grande partie du travail a été la cohérence entre les mesures venant de 6 entités

Le Plan national pour la reprise et la résilience⁶ est la façon dont la Belgique a répondu à la demande européenne de soumettre une liste de mesures pouvant bénéficier des subventions de la FRR. L'exercice, mené entre les entités fédérées et le fédéral, encadré par les contraintes de la Commission européenne et avec les autres engagements européens de la Belgique, était périlleux.

« Le plan pour la reprise et la résilience de la Belgique est le fruit d'un travail de

⁵ Dupret X., « Plan de relance européen, symptôme majeur de la crise d'un régime d'accumulation », La Revue Nouvelle, 2021/2 N°2, pages 29-34, <https://www.cairn.info/revue-nouvelle-2021-2-page-29.htm>

⁶ <https://dermine.belgium.be/sites/default/files/articles/FR%20-%20Plan%20national%20pour%20la%20reprise%20et%20la%20re%CC%81silience.pdf>

coordination interfédérale qui a débuté au mois d'octobre. Des dizaines de sessions de travail ont rassemblé les porteurs de projets dans le but d'aboutir à un plan cohérent », précise le communiqué du cabinet de Thomas Dermine⁷, secrétaire d'État pour la relance et les investissements stratégiques. Les différents interlocuteurs que nous avons pu rencontrer afin d'analyser le Plan national pour la reprise et la résilience s'accordent eux-mêmes aussi à dire qu'il y a eu un réel effort de mise en cohérence malgré des gouvernements à l'agenda différent et le calendrier serré.

Le montant a été réparti entre 6 entités différentes : l'autorité fédérale (1,25 milliards), l'Autorité flamande (2,255 milliards), la Région wallonne (1,48 milliards), la Région de Bruxelles-Capitale (395 millions), la Communauté française (495 millions) et enfin la Communauté germanophone (50 millions).

Chacune de ces entités possède son propre plan dont une partie seulement est reprise dans le plan européen présenté par la Belgique. Le plan Get Up Wallonia, au sud du pays, comprend par exemple une cinquantaine de mesures dont une partie seulement sont reprises dans le Plan pour la reprise et la résilience belge. Même constat pour le fédéral ainsi que les mesures flamandes (Vlaamse Veerkracht) et bruxelloises avec Go4Brussels 2030. Ces différents plans, même si certains ont commencé à être élaborés avant la pandémie, auront aussi un impact dans la relance et la transformation de l'économie.

Concrètement, ce plan national est un rapport 700 pages, avec 150 mesures, réparties en 6 champs d'action : climat, transformation numérique, mobilité, social et vivre-ensemble, économie du futur et finances publiques.

L'axe 1 « climat » comprend la rénovation des bâtiments, tant des bâtiments publics (administrations, écoles, universités) que des logements sociaux. Les technologies énergétiques émergentes sont également très présentes, tels que l'hydrogène ou encore un îlot énergétique offshore.

L'axe 2 « transformation numérique » se concentre sur la cybersécurité, la digitalisation de l'administration publique et le déploiement de la 5G.

L'axe 3 « mobilité » laisse place aux infrastructures pour vélos, la rénovation du rail, le verdissement de la flotte de bus et à un bannissement des carburants fossiles pour les voitures de société.

L'axe 4, « social et vivre-ensemble », met l'accent sur l'inclusion numérique, avec quelques réformes pour un marché de l'emploi moins discriminatoire.

Sous l'axe 5 « économie du futur et productivité », on retrouve des initiatives très différentes allant de l'apprentissage tout au long de la vie à l'économie circulaire.

⁷ <https://dermine.belgium.be/fr/la-belgique-envoie-son-plan-de-relance-%C3%A0-la-commission-europ%C3%A9enne>

Enfin, le dernier axe 6 « finances publiques et examen des dépenses » a surtout pour objectif de connaître l'efficacité des dépenses publiques et réduire les dépenses les moins efficaces.

2.1 Impact chiffré

2.1.1 Effet sur le PIB

Le Bureau national du plan a chiffré⁸ que les investissements prévus devraient apporter 0,2 % de PIB supplémentaire⁹ sur la période 2021-2026 par rapport à un scénario hors plan. Cela peut sembler peu, mais il faut mettre ce chiffre en perspective : « 0,2%, ce n'est pas rien en proportion de la croissance que l'on connaît actuellement. L'apport n'est pas négligeable, même s'il est clair que cela ne va pas résoudre tous les problèmes », affirme Chantal Kegels, coordinatrice de l'étude au Bureau du Plan.

L'étude détaille aussi que la majeure partie du plan belge, soit 88 %, est « directement dévolue à un accroissement du stock de capital de l'économie belge, par des investissements publics et par des aides à l'investissement privé. » C'est ce que souhaitait la Commission européenne.

Cette estimation ne tient cependant pas compte du volet réformes du plan, ni des plans de relance, d'investissements et de réforme plus larges annoncés par les Régions et le pouvoir fédéral, ni de l'effet induit sur l'économie belge des plans étrangers. La Belgique étant une petite économie ouverte, il est clair que certains de nos investissements auront un impact dans les pays voisins (80 % du PIB belge part en importations) mais l'inverse est vrai aussi. Cette étude prend donc en compte l'effet « perdu » par le fait que la Belgique importe beaucoup, mais pas ce qu'elle pourra gagner par la relance des pays voisins. Les plans allemands, français, néerlandais devraient en effet aussi avoir un impact sur l'économie belge

Il est en réalité très difficile d'avoir une image globale et de chiffrer tous les effets induits. Cependant il semblerait que la Commission européenne va calculer l'impact indirect des plans de chaque pays pour les autres pays.

⁸ Bureau national du Plan, Effets macroéconomiques et budgétaires du projet de plan national pour la reprise et la résilience, avril 2021, https://www.plan.be/uploaded/documents/202104280738250.FPB_RRP_Economic_impact_12401_F.pdf

⁹ Il faut noter ici que l'évaluation du plan a été mesurée selon son effet sur le PIB belge. Ce plan cherche certes à relancer l'économie, mais si l'ambition est également d'amorcer une conversion profonde, d'autres mesures, même expérimentales, auraient été utiles.

Ce plan s'articule avec les plans régionaux

2.1.2 Montant du programme

Même si la presse a largement fait l'écho de ce Plan national pour la reprise et la résilience et qu'il a fait l'objet d'une communication importante de la part du gouvernement, il faut aussi considérer que le montant mis à disposition de la Belgique n'est pas si important.

Les 5,9 milliards d'euros correspondent à 1,3% du PIB belge de 451 milliards d'euros. De plus, cette somme est à dépenser sur plusieurs années.

À titre de comparaison, même si l'effet recherché n'était pas du tout le même, la Belgique avait déboursé 4 milliards d'euros pour la reprise de Belfius et 9,4 milliards d'euros pour le sauvetage de Fortis. La facture (provisoire) est bien moins importante puisque la crise financière a coûté cher à l'État et aux Régions (12,9 milliards d'euros déboursé) mais déjà rapporté grâce aux reventes et aux dividendes perdus (près de 12,5 milliards d'euros) sans compter les actifs qui appartiennent encore à la Belgique.

L'année dernière, le grand tax shift décidé par le gouvernement précédent représentait quelques 8 milliards d'euros de baisses de cotisations et d'impôt des personnes physiques. L'actuel plan de relance équivaut donc, en termes de montant, à moins d'une année de tax shift.

Mais il serait une erreur de considérer ce plan de manière isolé. Il doit s'articuler avec les plans régionaux et les sommes dédiées à la relance au sein de chaque budget régional et fédéral. Par ailleurs le gouvernement fédéral souhaite atteindre en 2026 un investissement public annuel de 3,5 % du PIB c'est-à-dire environ 13 milliards d'euros. Il faut donc voir le PRR comme une première étape.

2.2 Impact non chiffré

En dehors des effets chiffrés, il convient aussi d'évaluer les effets de ce plan sur la transformation profonde de notre économie et la prise en compte d'aspects essentiels comme l'environnement, la santé et la réduction des inégalités.

Alors que le plan n'était pas encore officiel, une critique globale est venue de la Coalition corona¹⁰, qui représente plus d'une quinzaine d'organisations de la société civile, dont Financité, et a publié une carte blanche sur le sujet.¹¹

Elle reconnaît que le plan est ambitieux sur l'aspect climatique et environnemental, mais regrette qu'il néglige la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Et surtout, alors

¹⁰ <https://www.coalitioncorona.be/>

¹¹ Coalition corona, « Pour un plan de transformation juste et durable », Le Soir, 17 avril 2021.

que l'on vient de passer les derniers mois à se préoccuper de leur capacité, que nos soins de santé soient les grands absents de ce plan.

Les sections qui suivent vise à détailler ces trois aspects.

2.2.1 La santé

Une seule mesure dans le Plan national pour la reprise et la résilience fait référence au financement de notre système de santé. Elle prévoit de numériser le secteur et les données sanitaires via une plateforme unique. C'est tout ce qui est contenu dans le plan soumis à la Commission européenne.

On trouve plus de traces de l'investissement dans le secteur de la santé dans les plans régionaux comme Get Up Wallonia¹² ou Go4Brussels¹³. Le gouvernement fédéral a également annoncé une augmentation du budget consacré (hors plan de relance) de 2,5 % qui servira, tou-te-s s'accordent à le dire, essentiellement à compenser une partie des sous-financements chroniques dont le secteur a souffert.

Côté européenne, « L'UE pour la santé » pourrait apporter des réponses à ces lacunes. Il s'agit d'un nouveau programme visant à garantir des réserves de fournitures médicales et en personnel de santé ainsi que l'accès aux soins de santé pour les groupes vulnérables.

2.2.2 Le climat et l'environnement

Point de vue environnemental, les personnes interrogées dans le cadre de notre analyse sont plutôt positives. Elles notent un plan ambitieux et sont globalement satisfaites des discussions qui se sont tenues entre les organisations pro-climat et les différents gouvernements.

« La partie environnementale et de mobilité du plan est vraiment ambitieuse. Cela devrait permettre de rattraper le retard pris par la Belgique », admet volontiers Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNC-D-11.11.11. Même son de cloche chez Arnaud Collignon, chargé de mission énergie à Inter-Environnement Wallonie : *« le plan met la priorité sur le transport et la rénovation de bâtiments publics, grande priorité depuis des années qui ne va pas assez vite. Cela correspond aux besoins. »*

Sur la question de la rénovation des bâtiments, la presse s'est largement moquée des 60 millions d'euros que la Belgique souhaitait réserver à la rénovation du Palais de

¹²

<https://gouvernement.wallonie.be/files/%255BRapport%255D%20-%20Get%20up%20Wallonia%20-%20Rapport%20du%20conseil%20strate%cc%81gique%20au%20Gouvernement%20wallon.pdf>

¹³ https://go4.brussels/wp-content/uploads/2021/05/Strate%CC%81gie-Go4Brussels-2030_mise-a%CC%80-jour-2021_FR.pdf

Justice de Bruxelles. Le gouvernement a fini par revoir sa copie en termes de rénovation des bâtiments. Difficile en effet de justifier que la relance et la résilience passent par la rénovation de ce bâtiment qui vit sous les échafaudages depuis plus de 30 ans. La priorité est en réalité mise sur les bâtiments publics et logements sociaux, véritables passoires énergétiques. Ces mesures sont bien reçues par Inter-Environnement Wallonie, avec plusieurs bémols.

D'abord, le plan met l'accent sur les bâtiments publics et pas grand-chose sur les logements privés qui ont une large marge d'amélioration et dont les propriétaires ont besoin d'être plus incité·e·s (voire obligé·e·s) à entreprendre des rénovations énergétiques. Il aurait été intéressant de prévoir des mesures pour les logements privés.

Ensuite, une grande partie de la somme consacrée à la rénovation des bâtiments servira bien à l'amélioration énergétique, mais plusieurs mesures prévoient tout de même des rénovations qui n'auront pas d'impact sur l'efficacité énergétique.

Une autre critique porte sur les sommes consacrées au développement d'un réseau de transport d'hydrogène. « Les premières étapes du développement de réseaux de transport d'hydrogène serviront de base à leur expansion et intégration européenne mais aussi à la mise sur pied d'installations d'importation d'hydrogène », précise le Plan national pour la reprise et la résilience.¹⁴ Le but est de créer un marché pilote pour l'hydrogène. Si certains acteurs y voient une réelle piste pour l'amélioration énergétique, notamment le stockage du surplus d'énergie, Inter-Environnement Wallonie, notamment, considère qu'il est trop tôt pour investir dans ce genre de réseau alors que son efficacité n'a pas encore été réellement prouvée.

À cette critique, il faut ajouter que le Plan national pour la reprise et la résilience ne prend pas en compte l'impact environnemental des autres mesures. Cela s'illustre surtout sur toutes les mesures pour la transformation numérique présentes dans le plan. Une grande partie des mesures touchent en effet à la digitalisation de notre économie.

Quel sera l'impact énergétique de l'utilisation de toutes ces nouvelles technologies ? Inter-Environnement Wallonie note également un manque de réflexion sur l'approvisionnement énergétique ou la transformation du modèle agricole, principal prédateur de la biodiversité locale. Les mesures climatiques sont en réalité considérées comme un axe à part du Plan de relance et de résilience plutôt qu'un dénominateur commun dans une conversion en profondeur de notre économie.

« C'est comme si on empilait du vert sur du gris, au lieu d'opérer une conversion. Ce

¹⁴

<https://dermine.belgium.be/sites/default/files/articles/FR%20-%20Plan%20national%20pour%20la%20reprise%20et%20la%20re%CC%81silience.pdf>

L'impact des autres mesures comme la numérisation n'est pas pris en compte

n'est pas parce qu'on investit dans le train que les gens arrêtent de prendre leur voiture. La décarbonation est autre chose qu'une affaire de gros sous », conclut Arnaud Collignon d'Inter-Environnement Wallonie.

2.2.3 Le social

Sur le plan social, l'axe 4 du plan soumis à la Commission européenne, intitulé « Social et vivre-ensemble » détaille 20 mesures. Sur les 150 mesures au total, ce n'est pas rien, mais les organisations actives dans ce domaine sont loin d'être aussi positives que sur le plan environnemental.

Christine Mahy, Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, regrette en effet que les acteurs du social n'aient pas été consultés : « Patrons et syndicats ont été mis autour de la table, les acteurs de la Coalition climat également. Au niveau social, les acteurs que nous sommes n'ont été associés à aucun moment. La question sociale au bénéfice de la réduction des inégalités est nettement absente. »

Lorsque l'on regarde le plan sous l'angle social, c'est surtout la rénovation des logements sociaux qui est mise en avant comme façon de réduire la facture énergétique des ménages qui y vivent.

En réalité, la plupart des mesures sociales présentes dans le plan concernent le virage numérique et l'accompagnement de ceux-celles qui l'auraient raté. *« La digitalisation augmente les inégalités, note Chantal Kegels. Les technologies, la recherche et développement touchent surtout du personnel qualifié, ce qui amplifie une polarisation du marché du travail. Le progrès technique est biaisé vers les hauts qualifiés. »*

Que note-t-on pour les plus précaires ? Pas grand-chose d'autre. *« Il n'y a aucune garantie que le plan de relance ne va pas creuser les inégalités. Même au niveau de la création d'emplois annoncée, seront-ils décents, non délocalisables ? Est-ce que cela permette aux personnes éloignées de l'emploi d'y accéder ? », s'interroge Arnaud Zacharie du CNCN-11.11.11. On sait pourtant que se focaliser sur la sécurité économique des plus précaires, et donc réduire les inégalités, est un choix politique qui permet, outre d'améliorer tous les indicateurs de bien-être, de générer de la consommation, des emplois, des impôts.*

« Les mesures présentées comme sociales sont l'addition de fiches régionales. Clairement, l'importance des inégalités n'est pas encore à égalité avec le climat et l'emploi. La réflexion reste centrée sur le fait que la pauvreté est encore une responsabilité individuelle », regrette Christine Mahy.

Comme pour les questions environnementales, il ressort de notre discussion avec

La plupart des mesures sociales et d'accompagnement concernent le virage numérique

Christine Mahy note également que la réduction de la pauvreté n'est qu'un axe de la politique économique et sociale et non un objectif-clé autour duquel devrait s'articuler différentes mesures. On continue à voir la pauvreté comme une « matière », un domaine et pas comme une conséquence des inégalités et de la façon dont se fait l'économie.

Il faut également que noter que, sur le plan social, les recommandations de la Commission européenne existent. La communication de la Commission européenne¹⁵ qui donne aux États membres des directions pour la mise en œuvre de la Facilité pour la reprise et la résilience s'en fait très largement écho. On y parle de réduction des inégalités, d'égalité dans l'accès à l'emploi, d'éducation inclusive, de protection sociale adéquate et même de réformes fiscales justes. Pour autant ces recommandations ne sont pas déclinées en pistes d'action comme c'est le cas pour d'autres axes.

Conclusion

Les règles du jeu européennes pour ce Plan de reprise et résilience demandent à ce que 4 dimensions soient respectées : la durabilité environnementale, la productivité, la stabilité économique et l'équité. Cette dernière intègre explicitement la réduction des inégalités et la nécessité de lutter contre le chômage et l'exclusion sociale qui ne manqueront pas d'augmenter les conséquences économiques de la crise sanitaire.

Mais si les mesures sociales semblent tant mises de côté dans ce plan à 5,9 milliards d'euros, c'est aussi dû à la nature de ce dernier.

Pour obtenir ces subventions, il est clairement indiqué qu'il doit s'agir de mesures d'investissement. C'est d'ailleurs les seules à être prises en compte dans les calculs. *« J'ai un problème avec cette notion d'investissement. Pour moi, ça ne veut rien dire. Nos statistiques sont mauvaises à cause de cette classification. Le capital naturel et intellectuel n'apparaît nulle part »*, note cependant Etienne De Calattaï, Chief Economist d'Orcadia Asset Management.

Autrement dit, déployer des pylônes pour la 5G est considéré comme une dépense d'investissement au sens comptable. Investir dans la formation professionnelle, non. *« Investir dans le revenu des gens pour qu'ils vivent correctement, c'est de l'investissement »*, prône Christine Mahy.

Le Plan national pour la reprise et la résilience reste focalisé sur une relance économique au sens comptable du terme.

La résilience, c'est la résistance d'un matériau aux chocs. La reprise invoque de

¹⁵ 52020DC0575 - EN - EUR-Lex

reprendre là où on avait laissé. À quand un plan pour la transformation ?

Anne Berger
Morgane Kubicki
Juin 2021

Recommandations Financité

En lien avec cette analyse, Financité est membre de la Coalition Corona, et signataire de la note de base « Pour une société soutenable, juste et résiliente »¹⁶

La Coalition Corona plaide notamment pour :

Adopter un plan de reconstruction qui cible en priorité les plus faibles revenus et les catégories sociales les plus vulnérables.

Garantir que tous les revenus soient supérieurs au seuil de pauvreté et égaux entre hommes et femmes.

Garantir l'accès universel au logement, à l'eau et à l'énergie.

Valoriser à leur juste mesure les métiers et fonctions à forte utilité sociale.

Dans son memorandum « 56 propositions pour une finance au service de l'intérêt général, proche et adaptée aux citoyen-ne-s »¹⁷:

Financité demande aux autorités fédérales et européennes d'évaluer et comparer l'impact de chaque institution financière au niveau social, environnemental et économique et de rendre cette évaluation publique.

¹⁶ <https://www.coalitioncorona.be/note-de-base-societe-soutenable-juste-resiliente>

¹⁷ https://www.financite.be/sites/default/files/20190122_memorandum_2019-web_final.pdf

A propos de Financité

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu :

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyen·ne·s et des acteurs sociaux se rassemblent au sein de Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

L'asbl Financité est reconnue par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.